

2012/4148 - Attribution de subventions de fonctionnement à chacun des lieux conventionnés « Scènes Découvertes » pour un montant global de 412 000 euros sur les enveloppes Fonds d'Intervention Culturelle et Fonds d'Intervention Musiques Actuelles - Approbation de conventions annuelles d'application
(Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 09/01/2012, p. 0058)

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

M. KEPENEKIAN Georges, rapporteur : Il s'agit de la proposition des subventions de fonctionnement aux lieux conventionnés Scènes découvertes.

Je vous rappelle que depuis 2002 la Ville a engagé une politique de soutien à l'émergence en souhaitant favoriser des lieux existants qui contribuaient déjà, parfois depuis de longues années, à la découverte d'artistes et à leur reconnaissance par le public. Vous nous parliez tout à l'heure de gouvernance, cher collègue, et bien voilà un autre exemple de coopération entre l'Etat, la Ville et la Région, puisque j'ai pu obtenir un accord, après quelques crispations, que nous étendions le dispositif. Aujourd'hui dix structures de théâtres, danse, musique actuelle et surtout un nouvel entrant qui est l'école de cirque de la MJC de Ménival, ont pu mener au cours de ces trois années un travail remarquable.

Nous avons codifié et structuré l'aide de manière à ce que l'évaluation de ces lieux que nous débiterons avant l'été, puisse être réalisée dans les meilleures conditions. En tout cas, je crois que chacune des équipes a participé au travail qui est important sur le champ culturel entre l'excellence et la proximité qui sont deux thèmes importants de notre politique culturelle, la densité et sa diversité qui sont aussi une manière à Lyon de traiter l'ensemble des questions. Puisque vous citez d'autres villes tout à l'heure, je crois pouvoir dire aujourd'hui par une étude que j'ai pu conduire, que Lyon est de loin la ville qui investit le plus dans la culture puisque c'est plus de 20 %, que Bordeaux est à 17,9 %, Toulouse est à 17.3 %, Nantes à 14 % et Marseille à 7,7 %, avec le souci, et c'est le but de cette proposition aujourd'hui, de soutenir aussi bien l'excellence que la proximité et l'émergence.

Mme LEGAY Katherine : Monsieur le Maire, chers Collègues, nous pouvons être fiers de nos institutions culturelles. L'Opéra de Lyon, notamment, occupe aujourd'hui une place éminente et reconnue en France et à l'étranger, tant par l'exigence et la qualité des spectacles proposés, que par le renouvellement de ses publics et son action culturelle forte. La presse nationale s'en est fait l'écho, à l'occasion de la publication d'une enquête qui a mesuré les retombées économiques importantes générées par l'activité de l'Opéra.

Je vous renvoie à la page que lui a consacrée l'Humanité du 3 janvier.

Cette reconnaissance ne doit pas nous faire oublier d'autres acteurs de notre vie culturelle et artistique complémentaires, et en particulier les dix lieux concernés par le dispositif Scènes Découvertes,

voué à l'émergence artistique. Celui-ci, créé il y a dix ans autour de scènes théâtrales, s'est élargi pour intégrer les musiques actuelles, la danse et le cirque, pour ce dernier encore un peu timidement, au vu de l'irradiation du cirque dans toutes les disciplines et de l'excellent travail de l'Ecole du cirque de Lyon, comme le rappelait M. Képénékian.

Dans ce dispositif, nous devons considérer d'abord l'existence et le travail des différents lieux en eux-mêmes. Rappelons que 2011 a été une année difficile pour l'un d'entre eux, l'Espace 44, qui a fini la saison en déficit, malgré le soutien de la Ville, suite à un retrait financier de la DRAC. Les conditions actuelles de la vie artistique, la précarité des compagnies, sont cause d'annulations tardives de projets qui remettent en cause des programmations, avec les conséquences que l'on peut imaginer.

Il y va aussi de l'expression et de la vie professionnelle de nombreux artistes, dramaturges, comédiens, y compris ceux formés dans notre Conservatoire et à l'ENSATT, musiciens, chorégraphes, danseurs, techniciens. Tous ceux-là trouvent dans les Scènes Découvertes une possibilité de création et de diffusion de cette création dans des conditions accessibles.

Il y va enfin des spectateurs et de leur confrontation, dans différents quartiers de notre ville, à la création la plus contemporaine. 2423 spectacles au total, pour les deux dernières saisons, autant dire la variété des propositions offertes.

Nous avons, d'ici à la fin 2012, le temps de réfléchir ensemble avec les Directeurs, Directrices, de ces différents lieux, après une évaluation qui aidera à préciser les réussites, peut-être les manques, à la nouvelle convention, afin de l'améliorer encore et d'en accroître la visibilité.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)